

M. X. Vallat  
5<sup>e</sup> avril 1934,

Monsieur le Bâtonnier,

J'ai été prié par Jean Audier,  
du Couvent des Dominicains de Sées,  
de vouloir bien demander une entrevue  
à S. E. M<sup>gr</sup> de Sées pour lui exposer  
la situation véritable de sa communauté,  
à propos de laquelle elle pensait que  
S. E. avait été insuffisamment  
renseigné.

Elle m'a exposé par la même  
occasion les difficultés qu'elle avait  
eues en fait d'un avocat à la Cour  
de Paris, pour la liquidation  
d'une succession.

J'ai en ce matin une entrevue  
avec M<sup>gr</sup> Jany, archevêque de Sées,  
et, à l'issue de cet entretien, M<sup>gr</sup>  
Jany m'a demandé de servir  
d'arbitre dans l'examen objectif  
de la situation générale du Couvent  
des Dominicains de Sées.

J'ai accepté, à condition  
que cette mission garde pour moi  
un caractère absolument désintéressé  
et qu'elle se déroule en dehors de  
mon activité professionnelle.

J'ai tenu, Monsieur le Bâtonnier,  
à vous en informer afin que nul  
malentendu ne puisse être créé  
à mon sujet dans cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur le  
Bâtonnier, l'expression de ma  
très respectueuse considération,

Javie Vallat